

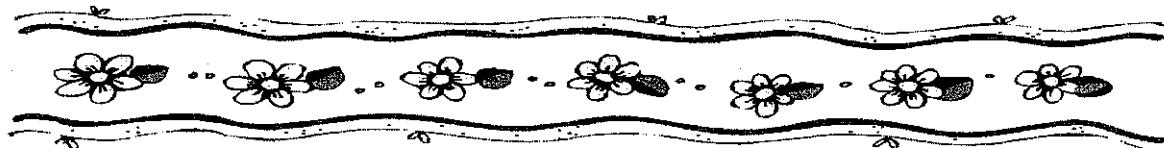
Bulletin municipal



*Albertville
Mai 2015*

Sommaire Mai 2015

- Le Monde municipal - Les souhaits	2
- Abris d'hiver - Prendre note - Ménage cour et fossé	3
- Inspectrice municipale	4
- Les Fleurons du Québec	5
- Garage Coop d'Albertville	6
- 50 ans et plus - Produits d'érable - Ressourcerie de la Matapédia	7
- Calendrier Écosite - Assemblée Nationale	8
- Écoterritoire habité de La Matapédia	9
- À vélo, À pied	10
- Rayon de Partage - Maison des Familles	11
- Chronique Proche aidants d'aînés	12
- Communiqué	13
- Le coin de la détente	14-15
- Feuillet paroissial St-Raphaël d'Albertville	16-17
- Calendrier des activités de mai 2015	18



Avis à tous

Le bureau municipal est ouvert le Mardi et Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Pour le bulletin de juin, s.v.p. nous faire parvenir vos textes avant le 25 mai 2015.

Si vous avez des souhaits à formuler, n'hésitez pas, il nous fera plaisir de les publier. 418-756-3554

Merci de votre collaboration !

LE MONDE MUNICIPAL

RAPPORT FINANCIER DU VERIFICATEUR COMPTABLE

Dépôt du rapport financier, préparé par la firme comptable Mallette, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014.

ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE

Il est résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville achète de Les Aménagements Lamontagne inc., du chlorure de magnésium liquide au coût de 0.33\$ du litre pour la saison 2015.

PROGRAMME D'ENTRETIEN POUR LE RÉSEAU ROUTIER

La municipalité d'Albertville informe le Ministère des Transport de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

APPEL D'OFFRE - ACHAT D'UN ÉQUIPEMENT À NEIGE

Il est résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville lance un appel d'offre sur invitation pour l'acquisition d'un équipement à neige.

ADHÉSION À *LES FLEURONS DU QUÉBEC*

Il est résolu unanimement que la Municipalité d'Albertville adhère au programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour l'édition 2015-2017 au montant de 275\$ par année (750\$ triennal).

Tout citoyen ayant des questionnements ou des problématiques particuliers peut demander une rencontre avec le maire en prenant rendez-vous au bureau municipal au 418-756-3554.

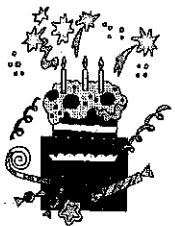
Sauf pour indication contraire, le bureau municipal est toujours ouvert les **mardis et mercredis**

Valérie Potvin dir. gén./sec. trés.

Les souhaits ! Joyeux anniversaire :

05 mai : Valérie Potvin
Du Garage Coop d'Albertville et
Du conseil municipal

31 mai: Hubert Landry
De toute la famille
Papy et Mamy

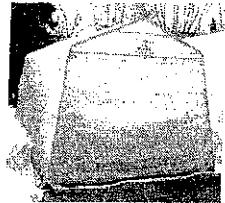


Les abris d'hiver pour automobile et clôture à neige

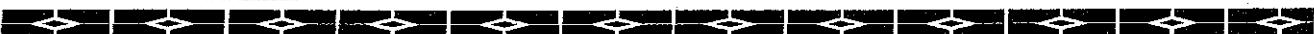
Les abris d'hiver pour automobiles ainsi que les abris d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal peuvent être installés durant la période allant du 1er octobre d'une année au 30 mai de l'année suivante.

Les clôtures à neige sont permises durant la même période.

Soyez informé qu'à partir du mois de mai, l'inspecteur responsable de l'application des règlements d'urbanisme de la municipalité avisera les contribuables qui ne se seront pas conformés à ces dispositions et seront mis à l'amende s'ils refusent d'obtempérer.



La municipalité d'Albertville



Prendre Note

Le stationnement pour personnes handicapées ainsi que la rampe doivent demeurer libre d'accès en tout temps.



Pour stationner votre véhicule dans cet espace, vous devez avoir une vignette de stationnement pour personnes handicapées.



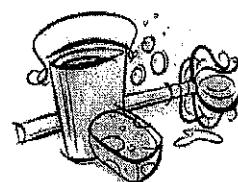
Merci de votre collaboration!

La Municipalité



Le printemps évoque bien souvent le temps de faire notre grand ménage. C'est bien de le faire à l'intérieur de votre maison, mais il est aussi important de le faire à l'extérieur.

Nous vous invitons donc tous à faire le ménage de votre cour ainsi que les abord du fossé non loin de chez vous.



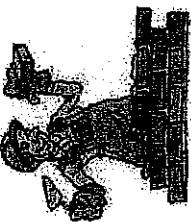
MESSAGE IMPORTANT

AUX CONTRIBUABLES D'ALBERTVILLE

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, il est obligatoire d'obtenir un permis ou un certificat.

COMMENT SE PROCURER UN PERMIS, UN CERTIFICAT ET RECEVOIR DE L'INFORMATION ?

DANS LE BUT D'AMÉLIORER LE SERVICE QUI VOUS EST OFFERT, IL SERA NÉCESSAIRE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS AFIN DE RENCONTRER VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL AU BUREAU DE VOTRE MUNICIPALITÉ LES MERCREDIS AVANT-MIDI. POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS VOUS DEVRIEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ AU NUMÉRO SUIVANT : 418 756-3554.



La personne à contacter pour obtenir un permis, un certificat ou recevoir de l'information concernant le règlementation d'urbanisme et l'évacuation des eaux usées est votre inspectrice municipale, Mme Karine-Julie Guénard. À partir du 6 mai 2015 jusqu'au mois d'octobre. Elle sera disponible les mercredis après-midi de 13h30 à 16h00 à votre bureau municipal. Pour les autres jours, cette dernière cas à votre service à son bureau situé au 123, rue Desplens, 3^e étage à Amqui, au numéro de téléphone 829-2053, poste 1128 ou 1223. Agissant comme inspectrice pour quatre (4) autres municipalités, Mme Guénard doit se déplacer régulièrement.

Votre inspecteur municipal dispose d'une période de 30 jours suivant une demande pour émettre ou refuser le permis ou certificat. Bien sûr, il s'agit d'un délai maximum. Vous devez quand même prévoir et ne pas attendre le jour du début des travaux pour faire votre demande.

QUAND FAUT-IL DEMANDER UN PERMIS OU UN CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Pour construire

Pour réparer/réparer

(Ex.: Remplacer portes, fenêtres, revêtement extérieur

- Réaliser la finition intérieure en mur, planchers, plafonds

- Réaliser plomberie, électricité, chauffage, station, etc.

- Ramasser emeutes, comblois, complot, accessoires, etc.

- Pour abattre des arbres *

- Pour tout remblai ou déblai

- Pour pose du pavé

- Pour l'implantation d'une piscine

- Pour installer une enseigne

* Un certificat d'autorisation relatif à l'abattage d'arbres est requis :

- 1° Pour effectuer tous travaux d'abattage d'arbres situés sur un territoire d'intérêt écologique ou à l'intérieur d'un site de végétation identifié au plan 15.1 - Niveaux de sensibilité territoriale aux activités forestières du règlement de zonage.
- 2° Pour effectuer une coupe totale de 0,1 hectare et plus d'un seul tenant sur une même propriété foncière au cours d'une année de calendrier dans une établisse;
- 3° Pour effectuer une coupe totale de quatre hectares et plus d'un seul tenant sur une même propriété foncière au cours d'une année de calendrier.

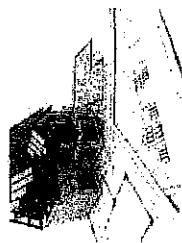
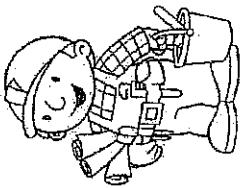
Les tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et certificats ne sont pas remboursables.

Le Conseil municipal d'Albertville

Coût des permis et certificats :

Permis	Implantation d'un bâtiment principal :	30,00 \$
	1 ^{er} logement chambre additif (habitation communautaire)	15,00
	Implantation d'un bâtiment accessoire	5,00
	Implantation d'une construction accessoire	15,00
	Agrandissement ou transformation d'une construction existante	10,00
		5,00\$ +
	Implantation d'un bâtiment principal ou accessoire existant	0,50\$/tranche 1000\$ (Travaux excédant 5000\$)
	pour les groupes d'usage Commerce, industrie, public et récréation :	
	30\$ plus 1\$ par 10 m ² max. 500\$	
	Agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal ou accessoire existant	
	pour les groupes d'usage Commerce, industrie, public et récréation :	10\$ plus 0,50\$ par tranche de 1000\$, max. 500\$
	Implantation d'un bâtiment principal ou accessoire	
	pour les groupes d'usage Agriculture, Forêt et Extraction :	
	30,00 \$	
	Agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal ou accessoire existant	
	pour les groupes d'usage Agriculture, Forêt et Extraction :	10,00 \$
	Construction ou modification d'une installation septique :	10,00 \$
		15,00 \$

Certificat d'autorisation de réparation (rénovation) :	
- coût des travaux évalués à moins de 500\$:	Nil
- coût des travaux évalués à 500\$ et plus :	10,00 \$
Certificat d'autorisation de changement d'usage :	
Certificat d'autorisation d'usage temporaire :	10,00 \$
Certificat d'autorisation de déplacement :	10,00 \$
Certificat d'autorisation de démolition :	Nil
Certificat d'autorisation d'aménagement paysager :	Nil
Certificat d'autorisation d'ancrage :	Nil
Certificat d'autorisation de travaux en milieu riverain :	10,00 \$
Certificat d'autorisation d'aménagement d'un puits :	10,00 \$
Certificat d'autorisation d'abattage d'arbres :	10,00 \$





Communiqué
Pour diffusion immédiate

La municipalité d'Albertville adhère aux Fleurons du Québec

Albertville, le 22 avril 2015 – C'est avec une grande fierté que la municipalité vous annonce son adhésion au programme des Fleurons du Québec. La classification horticole des Fleurons (de 1 à 5 fleurons) constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert!

En adhérant au programme des Fleurons du Québec, la municipalité s'engage dans un processus d'amélioration continu du cadre de vie de ses concitoyens, et cherche à mobiliser la population autour d'un projet commun d'embellissement du paysage.

Nous nous préparons avec enthousiasme à recevoir, au cours de l'été 2015, la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Ceux-ci visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Nous invitons tous les citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, afin de contribuer à l'obtention d'une cote de classification horticole à notre image. Vous participerez ainsi à l'embellissement durable de notre municipalité.

Semblables aux étoiles utilisées dans la classification hôtelière, les Fleurons du Québec peuvent être affichés aux entrées municipales. Au delà des retombées économiques attendues, les Fleurons du Québec sont une source de fierté pour tous, car ils témoignent du dynamisme de notre municipalité et de sa population.

Lancé en 2006, le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis : il regroupe aujourd'hui 385 municipalités dans toutes les régions de la province et rejoint plus de 48 % des citoyens québécois.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com

-30-

Contact : Valérie Potvin
418-756-3554

Garage Coop d'Albertville

OFFRE D'EMPLOI

Pour le Casse-croûte et le dépanneur

AIDE-CUISINIÈRE, COMMIS:

Poste permanent, temps plein

30 heures / semaine

Salaire minimum

Répondre aux critères et objectifs du programme.

Être sans emploi et posséder peu ou pas d'expérience dans le domaine

Emploi disponible immédiatement

Principales fonctions et attitudes:

- Préparer et servir les commandes
- Accueillir et servir la clientèle du dépanneur
- Aider à la réception et la mise en place des commandes
- Opérer la caisse enregistreuse
- Exécuter toutes autres tâches connexes à l'emploi
- Respect des règles d'hygiènes et salubrité
- Entregent et honnêteté.

Pour plus d'information: 756.5342

ou 756.1727

coopalbertville@hotmail.com

AVIS

Suite à la fermeture du comptoir de la Caisse Desjardins, une solution a été retenue concernant le retrait d'argent.

"À des fins d'accommodement, une entente a été conclu, avec la Coopérative, pour des retraits d'un montant MAXIMUM de 40\$ (SELON LA DISPONIBILITÉ)"

Avis aux membres

L'année financière du Garage Coop d'Albertville se terminera le 31 mai prochain, nous aurons donc la prise d'inventaire à faire.

De l'aide supplémentaire à cette tâche serait la bienvenue, donc si vous êtes intéressé veuillez communiquer avec

Mme Claire Séchéhal au

418-756-5555.

Merci de votre collaboration.

Gagnante du tirage de l'assortiment de pâtisseries fines de La Portion Magique: Mme Véronique Cyr



Tirage pour la Fête des Mères

Pour la Fête des Mères, nous ferons le tirage d'un bon d'achat.

Les Mamans doivent signer un coupon de caisse avec tout achat de 5\$ ou plus.

Tirage le 10 mai 2015

Le Club des 50ans et plus

Anniversaires de mai

06: Michel Nadeau
07: Gilberte Dionne
08: Michel Raymond
10: Raymond Babineau
14: Laurent Fillion
15: Yvon Bastien

Mai (suite)

18: Alain Blanchette
19: Jocelyn Harvey
25: Lisette Charest
25: Thérèse Rivest
26: Lucie Lacombe
29: Claire Fillion



Produits d'érable à vendre

- Sirop 1 litre - 2 litres - 4 litres
- Beurre
- Tire
- Pain sucre 250 g
- Sucre granulé fin ou pépites
- Cornet sur demande



Contacter Roland ou Aline
418-756-5348



*Donnez une deuxième vie à vos biens
Pensez Ressourcerie*

Amqui, le 20 avril 2015.

Vous avez des articles dont vous voulez vous départir! RESSOURCERIE de La MATAPÉDIA vous offre un service de récupération des encombrants gratuitement afin de donner une 2^{ième} vie à vos biens. Ce petit geste permet d'aider la collectivité de la MRC de la Matapédia.

Vous pouvez nous rejoindre au 418-629-6777



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ÉCOTERRITOIRE HABITÉ DE LA MATAPÉDIA

LA CAMPAGNE D'ADHESION EST OFFICIELLEMENT LANCEE

Amqui, le mercredi 15 avril 2015. La Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia, en collaboration avec le Parlement étudiant de l'école secondaire Armand-St-Onge, est heureuse de lancer officiellement la campagne d'adhésion à l'Écoterritoire habité de La Matapédia.

Cette campagne d'adhésion comporte deux volets. Le premier vise à s'assurer de la participation des organisations par le biais du Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité de La Matapédia. Les organismes visés sont ceux impliqués dans différents secteurs, tels le milieu municipal, la santé, l'éducation, les services sociaux, le communautaire, l'environnement, l'agriculture, la culture, la forêt, le tourisme ainsi que les entreprises privées.

Le second volet de la campagne d'adhésion cible plus particulièrement les individus. Le contrat d'adhésion qui vise cette catégorie prend la forme d'un court engagement qui se raccroche aux valeurs et aux enjeux de l'Écoterritoire habité. Ce volet de la campagne s'appuie sur les deux mots clés utilisés fréquemment par le média social Facebook, à savoir « j'aime » et « Partage ». Le populaire média social sera utilisé pour diffuser cet engagement et s'assurer de l'adhésion des citoyens à l'Écoterritoire habité. Un simple clic sur la mention « j'aime » de cette publication signifiera une adhésion à l'Écoterritoire habité. En cliquant sur « j'aime », la personne prend aussi l'engagement de partager son adhésion auprès de ses contacts. D'autres moyens médiatiques, tels les médias écrits, seront utilisés pour rejoindre la population.

Une cérémonie officielle d'adhésion à l'Écoterritoire habité se tiendra à la mi-juin afin de dévoiler et mettre à l'avant-scène les organisations qui ont fait le choix de contribuer au développement durable de notre collectivité en adhérant à l'Écoterritoire habité. Les détails de cette cérémonie seront dévoilés au cours des prochaines semaines.

« Cette campagne d'adhésion est importante. Le projet d'Écoterritoire habité a été bien accueilli lors des consultations publiques de l'automne dernier. Nous avons reçu de nombreux commentaires constructifs qui nous ont permis de faire évoluer le projet. L'adhésion est un pas de plus dans sa concrétisation. Elle témoigne d'une volonté des organisations et des citoyens à tenir compte de la vision, des valeurs, des principes et des enjeux de l'Écoterritoire habité dans leur quotidien et à contribuer au développement durable de notre collectivité », mentionne Mme Mireille Chalifour, présidente de la Commission d'aménagement et de développement de la MRC de La Matapédia.

Un premier organisme adhère à l'Écoterritoire habité

L'activité a aussi été l'occasion de dévoiler la première organisation à adhérer au projet d'Écoterritoire habité : le Parlement étudiant de l'école secondaire Armand-St-Onge. « Notre parlement fait beaucoup d'actions qui ont

des liens avec l'Écoterritoire habité et qui sont du développement durable. Comme pour l'Écoterritoire habité, nous travaillons à améliorer la qualité de notre milieu de vie, à protéger l'environnement et à promouvoir de bonnes habitudes de vie. Pour ces raisons, il nous fait plaisir d'adhérer à l'Écoterritoire habité, ce qui en fait la première organisation à signer le contrat d'adhésion. Nous continuons à travailler fort pour réaliser nos projets en s'inspirant du contenu de ce contrat d'adhésion. De plus, nous inciterons les autres écoles à adhérer à l'Écoterritoire habité et à demander à tous les étudiants de cliquer sur « j'aime » lorsque nous partagerons sur Facebook la publication qui demande d'aimer l'Écoterritoire habité », mentionne M. Charles-Antoine Gonthier, président du parlement étudiant.

« C'est inspirant de voir un groupe de jeunes être signataire du Contrat d'adhésion à l'Écoterritoire habité. Ces jeunes sont les leaders de demain et ils nous démontrent comment, par des actions bien concrètes, on peut contribuer au développement durable de la collectivité matapédienne. C'est exactement l'objectif poursuivi par la campagne d'adhésion à l'Écoterritoire habité », conclut Mme Chantal Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia.

L'Écoterritoire habité

L'Écoterritoire habité de La Matapédia est un modèle original de ruralité qui mise sur un développement durable, multisectoriel et partagé des ressources du territoire matapédien dans le but de relever solidialement les défis de la revitalisation en milieu rural. Cette initiative est soutenue par la MRC de La Matapédia et ses partenaires, soit la Fédération canadienne des municipalités, Desjardins Vallée de La Matapédia, le CLD de La Matapédia et la SADC de La Matapédia.

-30-

Source : Joël Tremblay, secrétaire adjoint
MRC de La Matapédia
418 722-2053, poste 1107
j.tremblay@mrcmatapedia.qc.ca

Entreve : Chantal Lavoie, préfet
MRC de La Matapédia
418 722-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.qc.ca

Mireille Chalifour, présidente
Commission d'aménagement et de
développement
direction@matapediaestgouche.org

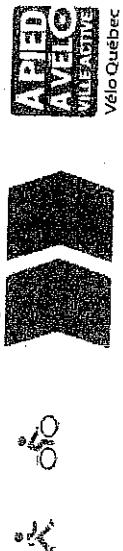
Faux. Le panneau blanc avec une silhouette et une flèche noires indique la présence d'un passage pour piétons et oblige le conducteur à immobiliser son véhicule lorsqu'un piéton s'y engage. De plus, les lignes sur la chaussée forment un corridor réservé aux piétons et invite les conducteurs à la vigilance et à la prudence.



SITUATION 3

Face à un piéton qui s'engage dans un passage pour piétons, le conducteur a la priorité de passage, car il n'y a aucun panneau d'arrêt qui oblige à immobiliser son véhicule.

Vrai ou faux?



ABC du transport actif

Que ce soit en vélo ou à pied, essayez-le et vous verrez que c'est tout simple. Débutez par l'intégrer à vos déplacements 1 à 2 fois par semaine. Vous enverrez vite les effets : meilleure forme, meilleure concentration... et vous vous plierez à redécouvrir les choses et les gens, dans les endroits mêmes où vous êtes passé plusieurs fois en auto!

Le transport actif, c'est simple pour tout le monde! La beauté de la chose? Vous y tenez à votre rythme, au moment qui vous convient. La liberté, quoi!

Votre municipalité participe à la campagne LA RUE POUR TOUS qui se déploie en Mai et vise à rappeler l'importance d'être courtois et vigilant lors de vos déplacements, plus particulièrement près des écoles.

Que vous soyiez piéton, cycliste ou automobiliste, la campagne LA RUE POUR TOUS vous encourage à :

- adoptez une attitude courtoise et respectueuse envers les autres usagers de la route;
- respectez le Code de la sécurité routière en circulant prudemment dans les zones scolaires en respectant les limites de vitesse et en évitant de faire du dépassement;
- minimisiez vos déplacements quotidiens au profit de la marche ou du vélo.

La campagne LA RUE POUR TOUS est une initiative de Vélo Québec dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active.



Centre de soutien à la sécurité routière
du Québec

PAUSE
UNE
PAUSE
DÉGAGEZ VOTRE ESPIRIT

Campagne annuelle
de promotion
de la santé mentale
2015-2016

Rayon de Partage
67, rue Desbiens, Amqui, G5J 3P5
418-629-5197

La 64e Semaine nationale de la santé mentale aura lieu du 4 au 10 mai 2015.

Avec comme thème, **Prenez une PAUSE dégagerez votre esprit**, l'Association canadienne pour la santé mentale souhaite que la pause tienne une place concrète dans la vie de la population québécoise. Rayon de Partage, votre organisme local en santé mentale profite de ce moment de l'année pour rejoindre la population. L'important n'est pas tant la pause que nous prenons mais les bénéfices que nous en retirons. Ainsi, les pauses peuvent être physiques, artistiques, sociales, culinaires, méditatives, etc. Elles peuvent être faites seule ou en groupe. Elles peuvent varier selon votre humeur ou votre âge. Peu importe leur forme, leur intensité ou leur durée, elles ont un impact sur notre santé globale (bien-être physique, psychologique et social). Prendre le temps en 2015-2016 de découvrir celles qui nous conviennent, celles qui nous permettent de décompresser, de ralentir le rythme ou au contraire de nous dépenser et de sortir de notre routine.

La santé mentale est un mouvement constant, une recherche d'équilibre entre différents aspects de sa vie : physique, mental, spirituel et émotionnel. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne. Elle est donc à la fois une responsabilité collective et individuelle.

Rayon de Partage vous invite à son exposition de peinture sur bois et sur toile présentée à la Fripene de la Rivière au 57, rue du Pont, Amqui, lundi le 4 mai et mardi le 5 mai. Venez découvrir les chefs d'œuvre des participants inscrits aux ateliers de peinture de l'artiste peintre Sylvie Dessureault. Nous pourrons aussi vous informer des autres activités de la Semaine. Une belle invitation à « Prendre une PAUSE »



POUR LES
PROCHES AIDANTS
DANSES
BASS-SAINT-LAURENT

CONFÉRENCE

Mandats, testaments, procurations et autres questions juridiques

Où ?

Club des cinquante ans et plus de
Saint-Léon-le-Grand

Pour qui ?

Toute personne intéressée de St-Léon-le-Grand,
Amqui, Lac-Humqui, Ste-Irène, Lac-au-saumon,
Albertville

Quand ?

Vendredi le 15 mai à 13h00

Au programme :

- Présentation de 45 minutes par le Centre de justice de proximité.
- Période de questions et d'échanges avec les participants-es. Courtes rencontres individuelles possibles

Veuillez vous inscrire
avant le 12 mai 2015

418 629-4904
prochesaidants
@outlook.fr

Page: 12 CHRONIQUE No 1 DE LA MAISON DES FAMILLES DE LA MATAPÉDIA

1. Le proche aidant d'aîné

Un proche aidant d'aîné c'est un membre de la famille, un ami, un voisin ou un bénévole qui fournit de l'aide, du soutien émotionnel ou des soins non payés à une personne. Les proches aidants d'aînés sont des personnes fortes et courageuses qui jouent un rôle important et précieux dans notre société.

Un proche aidant d'aîné c'est aussi :

Une nouvelle relation avec la personne aidée;

Une occasion de redonner;

Un sentiment d'accomplissement et de satisfaction;

L'acquisition de nouvelles compétences et connaissances;

Une plus grande compassion;

De nouvelles amitiés grâce à votre réseau de soutien.

Mais être un proche aidant d'aîné ça peut-être aussi d'éprouver :

De la fatigue, de l'irritabilité, de la culpabilité, des difficultés à se concentrer, de l'insomnie, une perte ou augmentation soudaine de l'appétit ou se sentir dépassé ou mettre ses propres activités de côté. Ce sont là les signes précurseurs de l'épuisement. Le rôle de proche aidant d'aîné n'est donc pas toujours de tout repos.

Nous verrons, dans une prochaine chronique, qu'un proche aidant d'aîné doit aussi aller chercher de l'aide et du soutien pour savoir gérer le stress et contrer l'épuisement.

La Maison des Familles de la Matapédia offre gratuitement aux proches aidants d'aînés du soutien social, émotionnel et des références (au téléphone ou en personne) mais aussi la possibilité de cafés rencontres pendant lesquels des activités et échanges entre proches aidants peuvent améliorer le quotidien. Informez-vous au 418-629-4904.



CHRONIQUE No 2 DE LA MAISON DES FAMILLES DE LA MATAPÉDIA

L'importance du répit et du soutien pour un proche aidant d'aîné

En dépit des meilleures intentions, les tâches effectuées par un proche aidant s'ajoutent à ses propres obligations professionnelles et personnelles. C'est donc dire que la proche aidante limitera souvent ses propres activités pour pallier aux besoins de son aidé. Dans le cas du grand âge comme de celui de la maladie dégénérative, au fil du temps, les tâches du proche aidant se multiplient et il y a alors danger que, sans s'en rendre compte, le proche aidant ressente de l'épuisement.

Il faut donc apprendre à accepter ses limites.

Se donner le temps de relaxer : S'accorder suffisamment de poses quotidiennes, de répits pour parer à l'épuisement;

Ne pas s'isoler : Demander de l'aide à ses proches et à ses amis, ainsi qu'aux ressources communautaires et aux professionnelles de la santé pour du soutien;

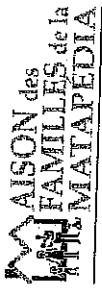
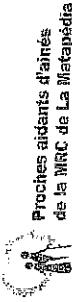
Ne pas négliger sa santé physique et mentale : Respecter ses propres rendez-vous médicaux, bien se nourrir et s'assurer de dormir un nombre suffisant d'heures.

C'est surtout devenir un soignant averti.

Renseignez-vous sur la maladie ou l'état de santé de votre aidé, sur les différents services disponibles pour vous soutenir dans vos tâches. Vérifiez s'il existe des groupes de soutien de proximité et informez-vous sur les avancées des nouvelles recherches dans le domaine. Évaluez fréquemment le niveau d'aide requis. Par exemple, devez-vous demander de l'aide au bain ? du répit ?

Il est important de savoir reconnaître le type de soutien dont on a besoin et d'aller chercher cette aide : **Soutien émotionnel** (réconfort moral, ami, confident); **Soutien matériel** (répit, tâches informationnelles, argent); **Soutien lié aux activités sociales** (loisirs, visites, voyages); **Soutien**

La Maison des Familles de la Matapédia offre gratuitement aux proches aidants d'aînés du soutien social, émotionnel et des références (au téléphone ou en personne) mais aussi la possibilité de courts répits lors de cafés rencontre pendant lesquels des activités et échanges entre proches aidants peuvent améliorer le quotidien. Informez-vous au 418-629-4904.



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le Marché Public Matapédién fait relâche

Réorganisation prévue pour 2015

Anguji, le 13 avril 2015 - Le conseil d'administration du Marché Public Matapédién (MPM) annonce une année de réflexion et de réorganisation pour 2015. Aucun marché extérieur n'est prévu pour la prochaine saison.

C'est la décision à laquelle sont arrivés les administrateurs au cours de la rencontre du 10 avril dernier. Un ensemble de facteur, notamment le manque de producteurs maraîchers issus La Matapédién, a mené à cette décision.

« Nous nous questionnions déjà à savoir si la formule utilisée dans La Matapédia était la meilleure. » d'expliquer Francis Pelleter, porte-parole du MPM. « La situation nous offre donc l'opportunité de rééchir une formule qui conviendra mieux aux habitudes des consommateurs et à la réalité des producteurs de la région. »

Le MPM demeure tout de même vivant et sera visible au cours de l'année, comme par exemple à l'exposition agricole de La Matapédia en juin prochain. Ce sera l'occasion de rencontrer les gens, de tâter le pouls des consommateurs et de les inviter à garder contact avec leurs producteurs favoris, au moins jusqu'au retour du MPM en 2016.

Perspective d'avenir prometteuse

Le renouveau au sein du conseil d'administration et le développement d'une nouvelle expertise maraîchère chez certains de nos membres nous laisse entrevoir un avenir l'engouement est toujours palpable pour le commerce de proximité et le momentanum avec les projets de développement du territoire en cours sont de bon augure.

Pour toute question, contactez les administrateurs à marchematapedienn@gmail.com ou visitez la page Facebook Marché public matapédién.

- 30 -

Le Marché Public Matapédién est une association sans but lucratif ayant pour mission de sensibiliser la population à l'importance de l'achat local et de faire la promotion des produits agroalimentaires régionaux, notamment en créant un espace où les producteurs, les transformateurs de la région et les consommateurs peuvent se rencontrer.

Source et entrevue :

Francis Pelleter
vice-président et porte-parole
rés. 418-756-1343
marchematapedienn@gmail.com

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

Haut-Saint-Jean, Québec, Canada

L'OBVMR lance une nouvelle campagne de distribution d'arbres et d'arbustes !

Pour diffusion immédiate

Causapscal, 31 mars 2015 - Cette année encore, il vous sera possible de vous procurer diverses espèces d'arbres et arbustes à prix très réduits (entre 1 et 8\$) auprès de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR).

Comment faire ?

Entre le 1^{er} avril et le 8 mai 2015, commandez en ligne sur le site internet de l'OBVMR : www.matapediarestigouche.org ! La distribution sera ensuite effectuée à travers le bassin versant à partir du 1^{er} juin 2015.

Pourquoi se fournir en arbres et arbustes ?

En plus d'embellir votre propriété, planter ces espèces dans votre bande riveraine est une solution facile et à la portée de tous pour protéger nos cours d'eau et nos lacs : en effet, une bande riveraine en santé permet la rétention et la filtration des sédiments, la stabilisation des berges, la régulation de la température de l'eau, l'atténuation des crues et la création d'habitat faunique.

Vous ne savez pas par où commencer ? Une petite équipe de planteurs et des conseillers sont disponibles pour vous soutenir dans l'aménagement et la plantation de votre rive !

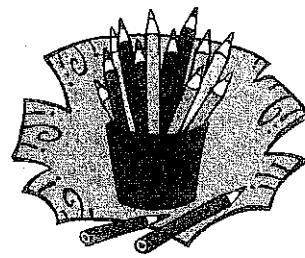
Contactez Jean-Pascal Lemelin à jean.pascal@matapediarestigouche.org ou 418-756-6115 poste 7014.

-30-

Source : Lucile Tronchecoste
Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche

DéV/MR
165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
Bil 756-6115, #7014-7013
communication@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org

LE COIN DE LA DÉTENTE



10 LETTRES CACHÉES

MOT-CACHE

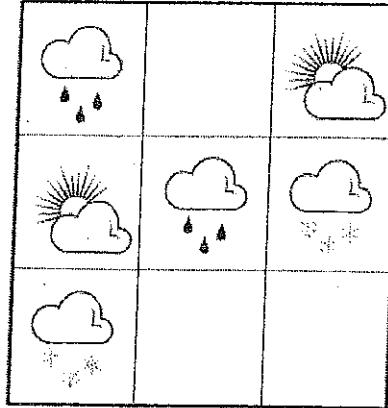
FORAGE D'UN PUITS
DE PÉTROLE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour encercler ces lettres, il ne vous restera que les lettres servant à révéler le mot mystère.

A	colonne	Évacuer	mer	plate-forme	taux
accès	conduit	expédition	mètre	pompe	technique
accumulation	creux	extraire	wiser	puits	terme
acheminer	croire	F	module	R	tige
ameuer	D	feu	motaur	raffinerie	torche
année	derrick	forage	moufle	récupérer	tour
antenne	descendre	forêt	N	région	trépan
B	dispositif	G	nappe	rond	treuil
baril	émet	gaz	noize	S	trouver
base	ennuis	gisement	O	sec	tubeage
bassin	épaisseur	L	odeur	section	type
brut	équipement	logé	opte	site	U
but	éruption	longueur	P	sol	usage
C	étape	M	perce	source	V
câble	état	masse	pétrole	souterrain	
cavité	étendue	matière	piste	T	
ciment				tamis	
				vite	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	R	E	I	T	A	M	A	T	R	A	F	F	I	N	E	R	I	E
2	E	N	O	T	T	U	N	C	I	E	N	N	E	T	N	A	B	R	F
3	G	L	O	Y	A	N	B	C	G	D	O	R	M	G	T	S	D	R	E
4	A	E	P	I	E	P	E	U	E	D	E	A	E	A	A	N	T	L	U
5	B	E	P	E	R	T	E	M	E	Q	S	R	T	C	E	R	F	I	P
6	U	A	G	P	E	E	R	U	E	S	U	E	R	C	U	U	O	C	U
7	T	A	S	N	A	E	R	L	E	S	C	I	S	I	O	P	O	F	N
8	Z	E	D	S	U	N	D	A	S	H	I	E	P	M	C	L	E	O	X
9	C	U	T	C	I	N	O	T	N	O	D	G	C	E	O	K	I	R	U
10	E	B	A	R	G	N	O	I	T	P	U	R	E	N	M	G	R	E	E
11	N	V	A	U	O	L	Q	O	T	F	O	T	N	T	E	S	T	R	R
12	E	O	E	S	I	U	N	N	E	I	E	E	E	R	I	S	N	I	C
13	E	U	I	R	E	O	V	R	R	T	D	C	U	R	I	V	T	T	H
14	R	F	A	T	A	C	H	E	M	I	N	E	R	A	R	A	A	L	I
15	I	B	S	E	C	C	A	N	R	S	T	N	P	U	U	A	I	C	U
16	A	C	T	O	N	E	P	E	D	O	A	E	T	X	O	U	I	S	D
17	R	A	E	E	G	O	S	M	M	P	T	A	R	O	E	S	A	N	N
18	T	E	U	O	M	I	O	A	E	S	M	E	P	R	U	G	O	R	O
19	X	L	L	P	M	E	L	R	I	I	M	T	T	P	E	R	C	E	C
20	E	E	E	M	R	E	T	P	S	D	E	N	R	O	F	E	T	A	L

QUELLE EST LA FLEUR QU'ELLE PRÉFÈRE?

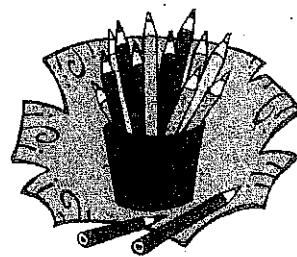


Rions un peu :))

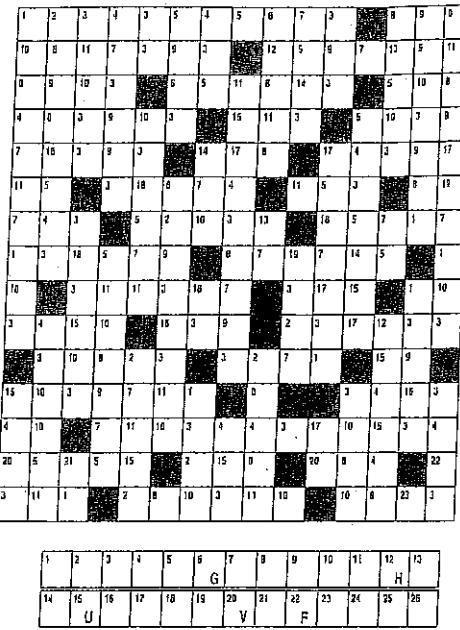
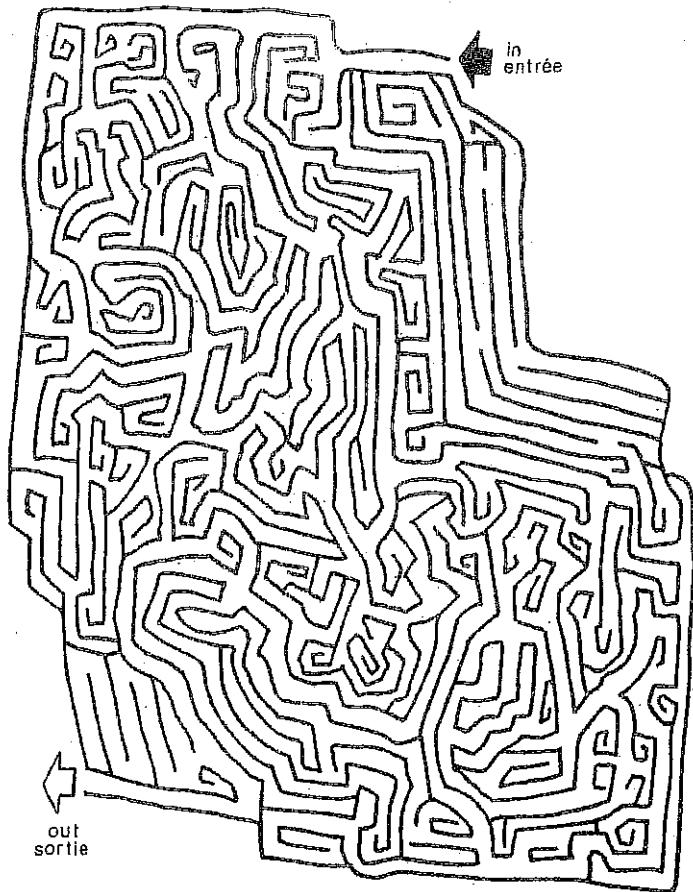
Le petit garçon entre dans la maison en pleurant.
Sa mère lui demande ce qu'il a.

- C'est papa, il s'est donné un coup de marteau sur un doigt.
- Pourquoi tu pleures, tu aurais dû rire.
- C'est ce que j'ai fait. Ouuuuâââhhhhh

LE COIN DE LA DÉTENTE

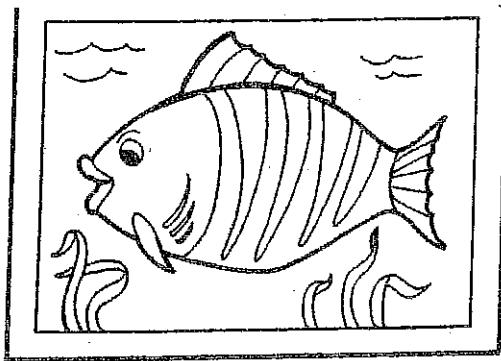


LABYRINTHE

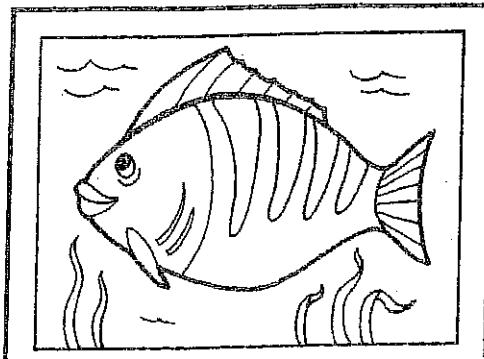


INDICE : Le nom d'une grande station balnéaire française

9 6 21 8 11



TROUVE 7 DIFFÉRENCES



Rien n'est plus précieux, rien n'est plus charmant, rien
Pensée du mois: n'est plus émouvant que le sourire d'une Maman!

Paroisse St-Raphaël d'Albertville

Communauté chrétienne

Équipe de pastorale:

Pedro Pablo Agudelo Gutiérrez, prêtre
Michèle Lévesque-Arsenault,
Agente de pastorale
Bureau: 756-3835
Presbytère: 756-6368

Messes: Samedi : 19h00

Bureau:

Mercredi de 16h30 à 19h00

Comité de Liturgie

Julia Desmarais
Géraldine Ménard

Marguilliers/Marguillières:

Francine Bérubé, présidente
Lisette Charest
Raymond Babineau
Denise Desmarais
Mario Beaulieu
Géraldine Chrétien
Gilberte Dionne

Secrétaire-trésorière: Karen Côté

Sacristain:

FONDÉE LE 20 MAI 1920

Population 280

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE D'ALBERTVILLE

MAI 2015

Samedi 2 mai à 19h Messe

Messe Anniversaire Anne-Marie Séchéchal par la famille
Messe Anniversaire Marie-Marthe Nadeau Lapointe par la famille
Parents défunts par Conrad Chabot

Samedi 30 mai à 19h Messe

François Bérubé par la famille
Victorien Lamarre par Odette Lavoie
Marie-Claire St-Laurent par Rose-Aimée St-Laurent
Parents défunts par Mylène Chabot

Lampes du sanctuaire :

Semaine du 03 mai : Une paroissienne

Semaine du 10 mai : Conrad Chabot

Semaine du 17 mai : Marie-Claire Groleau

Semaine du 24 mai : Adrien Deschênes

Semaine du 31 mai : Michelle Desmeules

Horaire du Marché aux puces : Ouverture lundi le 4 mai. Tous les lundis de 9h30 à 11h30 et 13h à 17h.

Le 21 mai marquera le **30^e Anniversaire** du Marché aux puces. Nous vous remercions infiniment de votre encouragement au cours de ces années. Continuez de venir nous encourager, nous aimons vous recevoir.
MERCI !

Monique Landry, responsable

Le conseil de Fabrique a besoin de bénévoles pour l'église, plus nous seront nombreux moins la tâche sera difficile pour chacun et chacune.

Le poste de Sacristain est vacant, on a besoin de bénévoles pour remplacer notre sacristine. Information au bureau ou à Francine Bérubé.

S.V.P. s'adresser à : Mme Denise Desmarais

Horaire pour le bureau : Nouvel horaire pour le bureau; **Mercredi de 16h30 à 19h00.** Votre nouvelle secrétaire Karen Côté vous y accueillera. Pour la rejoindre 418-631-5558.

Téléphone : 418-756-6368

Conseil de la Fabrique

Capitations 2015 : A payer à la caisse populaire ou au bureau

CAPITATION

Capitation 2015

- Familiale : 100 \$
- Individuelle : 50 \$
(Adulte 18 ans et plus)

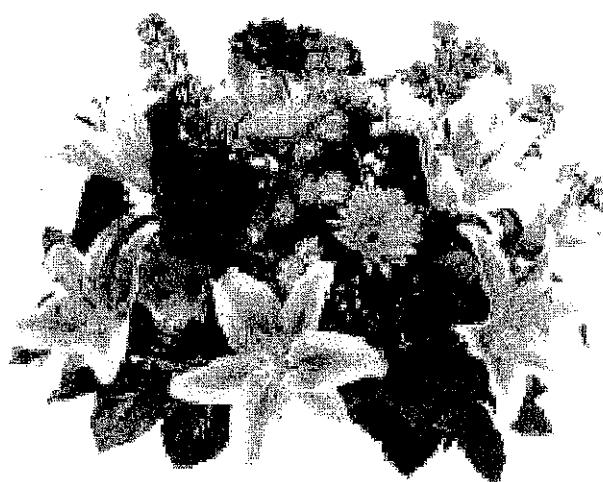
Possibilité de payer en un (1) ou plusieurs versements. Paiement à la caisse populaire d'Albertville ou au bureau de la Fabrique.

N'hésitez pas à nous contacter au bureau : 418-756-6368, les mercredis de 16h30 à 19 h.

Contributions complémentaires :

- Chauffage : 10 \$
- Cimetière : 10 \$
- Banc : 16 \$
- Bulletin : 4 \$

**Bonne Fête
des Mamans**



mai 2015

dimanche

lundi

mardi

jeudi

vendredi

samedi

avril 2015

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

mai 2015

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

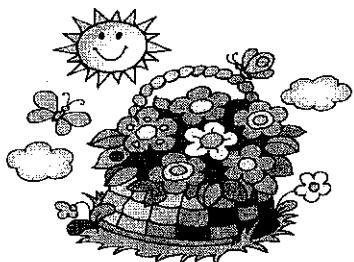
2

Bureau municipal

Ouvert au public les mardis et
mercredis

8h à 12h et 13h à 16h

418-756-3554



Bibliothèque

Tous les mercredis

De 19h à 20h



Marché au puces

Ouverture lundi 4 mai

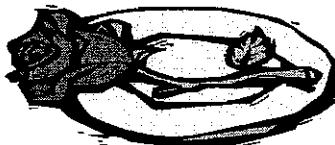
De 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h



Assemblée du conseil

Lundi le 4 mai

20h



Bureau de la Fabrique

Tous les mercredis

De 16h30 à 19h

418-756-6368



Dépanneur et Casse-Croûte

Heures d'ouverture

Fermé les lundis

Mardi au dimanche 7h à 19h

418-756-5555